

# Pour refuser le chômage, une seule solution : refuser la division entre travailleurs, et exiger de travailler moins pour travailler tous.

Octobre 1980, 7 millions de chômeurs étaient recensés dans l'ensemble des pays de la CEE (Europe des Neuf). Ils avaient augmenté d'un million pendant les quatre mois précédents, et représentaient 6,5 % de la population active.

Caractéristique supplémentaire, le chômage masculin augmente maintenant plus vite que celui des femmes : 3,2 % contre 2,7 %. Signe évident que ce ne sont plus seulement les couches les plus fragiles de la

classe ouvrière qui sont atteintes.

Les prévisions de l'OCDE (organisation qui regroupe les pays d'Europe occidentale, les USA, le Canada, le Japon, l'Australie et la Nouvelle Zélande) sont nettes : « La zone de l'OCDE — c'est-à-dire celle des pays riches — est entrée dans une phase de récession économique. » Conséquence sur l'emploi : le nombre des « demandeurs d'emplois », devrait augmenter de 23 à 25,5 millions, soit de 5,8 % à 7,5 % de la population active.

Ces éléments d'information ne prennent tout leur sens que si on les situe bien à leur place dans la politique patronale : loin d'en être quelques « points noirs isolés » et « passagers », ils correspondent aux perspectives et aux projets les plus nettement affirmés, entre eux, par les dirigeants de la bourgeoisie.

Le VIII<sup>e</sup> Plan, élaboré durant les deux années précédentes, reste pour le moment caché, comme nous l'avons signalé au chapitre 1 de cette brochure. Retenons seulement ici un fait suffisant : la « troisième hypothèse du plan » la moins défavorable à l'emploi, prévoyait un « simple maintien » du chômage actuel, — soit 1,5 million officiellement recensé — avec la réalisation, d'ici 1984, de la semaine de 35 heures 30 comme moyenne nationale. La direction de la CFDT, d'ailleurs, avait tenu diverses conférences de presse, en novembre 1980, pour signaler qu'elle souhaitait l'application de ce « troisième scénario », afin de « permettre la création d'un million d'emplois »...

Raymond Barre n'avait eu que des plaisanteries pour cette « idée saugrenue d'une baisse généralisée du temps de travail, ruineuse pour nos entreprises ». Il avait expliqué, comme le signale l'Expansion du 5 septembre 1980, qu'il préférerait, et de beaucoup, le développement du travail à temps partiel, « le seul qui s'accompagne naturellement d'une réduction équivalente des salaires ».

De récentes révélations, faites par le bulletin de liaison patronal la Lettre de l'Expansion nous précisent les projets de Giscard, s'il est réélu. Sous la formule « révolutionner la conception de l'emploi », il s'agit de développer le chômage à temps partiel, et une politique de formation des chômeurs qui les placeraient dans de véritables « réserves de salariés » à la

disposition des entreprises. Nous n'inventons rien : l'encart ci-dessous en témoigne.

## « LES CHOMEURS DEVRAIENT ETRE CONSIDERES COMME UNE « RESERVE D'EMPLOIS » »

1. Développer le chômage partiel. On estime, dans les milieux gouvernementaux, qu'il est vain de prétendre réduire rapidement le chômage. C'est le contraire qui se produira (le chiffre de 2 millions de demandeurs d'emploi est considéré comme "inévitabile"). Il faut répartir autrement le travail disponible. Au lieu de recourir à la réduction de la durée du travail (solution de gauche, coûteuse pour les entreprises), on voudrait développer le recours systématique au chômage partiel, comme en Allemagne (trois fois plus développé que chez nous). C'est une formule beaucoup plus souple et moins coûteuse pour les entreprises (car les heures perdues ne sont jamais compensées intégralement). En outre, le chômage partiel permet de maintenir le lien entre le salarié et l'entreprise ; il évite l'inscription dans les Agences pour l'emploi ; il est réversible et modulable. Le gouvernement pourrait encourager patronat et syndicats à négocier, par branches, les modalités du chômage partiel, après l'élection présidentielle. Ce qui permettrait, en outre, de relancer la politique contractuelle.

2. Développer la formation. Les chômeurs devraient être considérés comme une "réserve d'emploi" dont on améliorerait la formation de manière systématique pour répondre aux véritables besoins des entreprises. On estime que sur les 1 600 000 demandeurs d'emploi actuels, près de la moitié pourraient utilement être placés en formation (alors qu'actuellement les stages de "mise à niveau" ne concernent que 4 500 personnes par an !). En contrepartie, on sera plus sévère pour les "faux chômeurs" et l'on n'hésitera pas à radier des listes ceux qui refusent les formations qu'on leur propose.

Extrait de « la Lettre de l'Expansion » du 09.02.81, numéro 550.